

Procès-verbal n°34 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 30 Mars 2023
À :	20h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mr Jean-Pierre RIEU, Patrick AURILLON, Mr Claude LUGUEL,
Excusée :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 33 de la réunion du 23 Mars 2023.

FORFAIT SIMPLE

Départemental 4 Poule B

N° 24614384

Par courriel en date du 24.03.23 le Président du FCO DOMESSARGUES nous informe que son équipe réserve ne pourra se déplacer le dimanche 26.03.23 pour jouer contre EJ GD COMBIEN, suite à un manque d'effectif.

Le classement sera modifié en conséquence.

COUPES GARD LOZERE ET ANDRE GRANIER

- Les tirages au sort des ½ Finales des Coupes Gard Lozère et André Granier ont eu lieu au siège du Midi Libre ce jour et ont donné lieu aux rencontres suivantes (voir planning de la journée)

HOMOLOGATIONS

Dépt 2 Poule A

Match N° : 24543245 du 12.02.23

SA CIGALOIS 1 / VEZENOBRES CRUV 1

Match à homologuer en son résultat : SA Cigalois 0 EFC Vézenobres Cruviens 3

(décision Commission d' Appel en date du 21.03.23)



Dépt 3 Poule C

Match N° : 24544474 du 05.03.23

FC COURBESSAC 1 / FC VAL DE CEZE 2

FC COURBESSAC battu par pénalité. Moins un point au classement sans en reporter le bénéfice au VAL DE CEZE.

Dept 4 Poule B

Match N°24614384

DOMESSARGUES FC/ EJP GRAND COMBIEN GC 2 du 26.03.23

DOMESSARGUES FC battu par forfait. Moins un point au classement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

Le Secrétaire de séance

Mr Claude LUGUEL

